

Question orale

Hausse du prix de l'électricité

La Commission fédérale de l'électricité (ElCom) a annoncé une hausse des tarifs pour l'approvisionnement de base de l'ordre de 18%. Sur l'année cela représente 222 francs de plus par rapport à 2023 pour les ménages « moyen ».

Alors que l'inflation touchait déjà d'autres postes : prime d'assurance maladie, denrées alimentaires y compris de première nécessité et prix des transports publics.

En plus des ménages, les PME, type d'entreprises majoritaires dans notre canton, sont également touchées par cette hausse.

Aussi nous demandons au Gouvernement **s'il entend agir pour venir en aide aux ménages et aux PME de notre canton face à la hausse du prix de l'électricité et si oui, comment ?**

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.